

# LE JOURNAL

ÉGLISE DU DIEU VIVANT



## Une Fête -p.9- inoubliable

Les trompettes  
passées et futures p.2

Attention à la  
distanciation émotionnelle p.6

*Sujets d'étude :*

- Les masques et les cantiques p.14
- Psaume 81 p.16
- Le chant, les masques,  
les assemblées en ligne et la foi p.18

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020

EgliseDieuVivant.org

# Les trompettes passées et futures

GERALD WESTON

**N**ous devrions être très reconnaissants de savoir que Dieu existe et de connaître Son plan pour chacun d'entre nous. Son existence n'est pas une vérité que nous devrions prendre pour acquise, alors que beaucoup de personnes très intelligentes ne reconnaissent pas cette réalité. Il y a aussi de nombreux individus pieux et sincères qui *croient* que Dieu existe, mais qui ne comprennent pas qui Il est, ni ce qu'Il fait. Ils ne comprennent pas Ses sabbats, Ses Jours saints, Son formidable plan pour l'humanité et bien d'autres choses. Ces vérités sont inestimables et prouvables.

Croire à la vérité de l'existence de Dieu peut, et devrait, aller au-delà de la sphère personnelle, car il existe un grand nombre de preuves pour ceux qui veulent les examiner. Ces preuves se trouvent dans les fleurs et les arbres, dans les petites et les grandes créatures. Nous voyons les merveilles d'un monde pensé et conçu de façon intelligente tout autour de nous. La science moderne a révélé l'incroyable complexité de la vie – en réfutant même l'idée qu'une cellule soi-disant « simple » ait pu se former par chance, même si beaucoup refusent d'admettre cette évidence. Il n'existe pas de cellule « simple » et prétendre que la vie ait pu apparaître par hasard demande un acte de foi si grand qu'un « tel phénomène équivaldrait à un miracle », comme l'a écrit Michael Denton (*Évolution : Une théorie en crise*, éditions Flammarion, page 273, traduction Nicolas Balbo).

Nous sommes vraiment bénis par Dieu d'avoir accès à cette connaissance et cette compréhension.

Voyez à quel point il est formidable de savoir que les membres de notre famille ou nos amis non convertis ne seront pas tourmentés pour l'éternité dans le feu de l'enfer. N'est-il pas formidable de savoir que notre destinée n'est pas de « regarder béatement le visage de Dieu » à longueur de journée, ou de recevoir une harpe et une paire d'ailes afin de passer l'éternité à flotter sur les nuages en jouant quelques mélodies ? Dieu a ouvert notre esprit à comprendre que nous pouvons devenir Ses fils et Ses filles – des enfants dans Sa famille divine. Voici quelques

vérités parmi tant d'autres qu'Il nous a révélées. C'est notre héritage spécial dans l'Église de Dieu.



Mais il existe aussi des choses que nous ne comprenons pas encore et nous ne devrions pas avoir peur de le reconnaître et de l'admettre. Par exemple, l'Histoire de la Terre avant

Genèse 1 est entourée de mystère. Nous comprenons qu'il s'est écoulé une certaine période de temps entre les actions décrites dans les deux premiers versets de Genèse 1 – et nous ne sommes pas les seuls à le reconnaître. Ceux qui cherchent à réfuter cette idée la qualifient de « théorie du décalage », mais cela représente bien plus qu'une « théorie » – c'est la seule explication plausible qui permet de situer correctement ce que nous *savons* à partir des Écritures.

Dieu a créé le monde angélique avant la Terre (cf. Job 38 :4-7) et, dans un passé lointain, un puissant chérubin s'est rebellé contre Lui (Ézéchiel 28 :12-16). Nous savons aussi qu'il emmena avec lui un tiers des anges (Apocalypse 12 :4) et que cet archange, Lucifer, avait un trône sur notre planète – un trône situé dans notre atmosphère, car la Bible dit clairement qu'il était situé en dessous des nuages (Ésaïe 14 :12-14). Il monta *au-dessus* des nuages (des nues), puis jusqu'au ciel, dans une vaine tentative de détrôner son Créateur.

Suite à cette rébellion, la Terre devint « informe et vide » (Genèse 1 :2). Les mots hébreux pour cette expression sont *tohu* et *bohu*, un état de destruction qui, dans les Écritures, résulte uniquement d'une rébellion (par ex. Ésaïe 34 :11 ; Jérémie 4 :23). Le mot hébreu *tohu* est utilisé 16 autres fois et « il se réfère à une étendue désertique [...] à une ville détruite [...] au vide moral et spirituel ou à la confusion [...] au néant et à l'irréel [...] **Dans la plupart (voire la totalité) de ces cas, *tôhû* a une connotation négative ou péjorative...** » (“*tôhû*”, n°2494a, *Theological Wordbook of the Old Testament*).

### Le catastrophisme

L'uniformitarisme a longtemps prévalu en tant que théorie géologique, en supposant que tout ce que nous voyons à la surface de la Terre est le résultat d'anciennes forces qui fonctionnaient de la même manière que les forces actuelles. Par exemple, les montagnes se seraient formées graduellement, pendant d'immenses périodes de temps, sous l'action des volcans, des séismes et des lents déplacements de masses terrestres. Bien entendu, il aurait fallu des millions d'années pour former les Rocheuses, les Alpes ou l'Himalaya avec des processus aussi lents que ceux observés de nos jours.

Mais les scientifiques reconnaissent aussi que certaines choses ne peuvent s'expliquer que par des événements *catastrophiques* bien plus puissants que les processus normaux que nous voyons en œuvre dans le monde.

L'année dernière, mon épouse, sa sœur et moi-même avons visité le parc national de Yellowstone dans le Wyoming, le parc national du Glacier dans le Montana et les Scablands dans l'est de l'État de Washington. La plupart des gens ont entendu parler des deux premiers parcs, mais il semble que les Scablands soient assez peu connus.

Des découvertes assez récentes ont révélé que le Yellowstone était globalement la caldera (le cratère) d'un super-volcan. Cette caldera mesure environ 55 km par 72. Sans entrer dans les détails (vous les trouverez facilement sur Internet), dans l'éventualité où ce super-volcan entrerait en éruption, il détruirait les États-Unis et le Canada tels que nous les connaissons, et ses effets se feraient ressentir dans le monde entier pendant plusieurs années. C'est un exemple de la sorte de catastrophe qui aurait pu contribuer à l'Histoire de notre planète.

Pour leur part, les Scablands ont été formés par une catastrophe qui n'a commencé à être largement reconnue que dans la seconde moitié du siècle dernier. Le géologue J. Harlen Bretz fut le premier à proposer cette explication en 1923, mais celle-ci ne fut acceptée que dans les années 1970. Il est désormais reconnu que ses formations étranges et ses immenses couloirs qui découpent le paysage de l'est de l'État de Washington sont le résultat de terribles inondations qui ont eu lieu pendant la dernière période glaciaire, qui aurait pris fin il y a 10.000 à 20.000 ans selon les estimations géologiques.

Selon l'Histoire telle qu'elle est comprise actuellement, la section d'un grand glacier bloquait la rivière Clark Fork dans le nord de l'Idaho, créant un immense lac dans l'ouest du Montana.

« Ce lac finit par s'étendre sur près de 7800 km<sup>2</sup>, contenant plus d'eau que les lacs Érié et Ontario combinés. Puis le barrage de glace s'est effondré [...] Plus de 2000 milliards de m<sup>3</sup> d'eau se répandirent à travers le paysage dans un mur d'eau de plus de 100 m de hauteur et balayèrent tout sur leur passage en l'espace de quelques jours. Le débit d'eau de cette inondation colossale fut aussi élevé que le débit combiné de toutes les rivières du monde, *multiplié par dix*. Les géologues ont calculé que [les coulées d'eau de] l'inondation de Missoula ont provoqué des séismes alors qu'elles grondaient avec fracas dans le paysage [...] Les géologues pensent que cela se produisit plus de 40 fois en l'espace de quelques milliers d'années » (*Note : Les mesures ont été converties en unités métriques. "The Channeled Scablands", SevenWondersOfWashingtonState.com, 2015*).

Bien entendu, les évolutionnistes ont un intérêt personnel à étirer l'échelle du temps sur notre planète afin de supporter leur théorie du développement de la vie. Ces événements ont-ils eu lieu il y a 10.000 à 20.000 ans ? Y a-t-il vraiment eu 40 inondations de ce type ? Nous ne devrions pas accepter aveuglément de telles déclarations et de nouvelles découvertes pourraient amener à réviser ces conclusions. Dans le même temps, rien dans les Écritures ne contredit ce récit en soi et les preuves géologiques visibles montrent qu'une catastrophe extrêmement puissante a bien eu lieu.

### Le créationnisme Jeune-Terre

*Le déluge de la Genèse* écrit par John Whitcomb et Henry Morris fut initialement publié en 1961. Ce livre tentait d'attribuer tous les phénomènes géologiques au déluge de Noé, en soutenant l'idée que la Terre et l'Univers étaient vieux de seulement 6000 ans. Selon ces auteurs, toutes les formations géologiques, depuis le Grand Canyon en Arizona jusqu'à la Grande Coulee à Washington, sont le résultat du déluge mondial qui eut lieu il y a environ 4000 ans. Beaucoup considèrent que ce livre marque le début du mouvement « Jeune-Terre ». Bien entendu, cela a de grandes implications. Par exemple, ceux qui ont visité « l'arche de Noé » grande nature près de Cincinnati, dans l'Ohio, ont vu des dinosaures parmi les animaux que Noé emmena dans l'arche. Une supposition qui manque à la fois de bon sens et d'appui biblique.

Lorsque j'étudiais à l'*Ambassador College* vers la fin des années 1960, nous utilisions la thèse de Whitcomb et Morris en tant que manuel, mais nous comprenions aussi que toutes les formations géologiques n'étaient pas le résultat du déluge. La rébellion pré-adamique de Satan a aussi contribué à former ces paysages. À une époque, la revue de la *Pure Vérité* avait tenté d'attribuer toutes les formations géologiques à ces deux destructions. Cependant, nous avons réalisé que cette idée était trop simpliste et que certaines preuves avancées par Whitcomb et Morris étaient erronées. Nous avons aussi réalisé que notre compréhension du monde pré-adamique était limitée et incomplète. Par conséquent, nous avons cessé de publier des articles à ce sujet.

Tous ceux qui portent leur regard sur les formations géologiques des Scablands se rendent compte qu'il s'est passé quelque chose d'inexplicable selon les

idées traditionnelles de la « Jeune-Terre ». Une des raisons est que c'est un phénomène très localisé – même si cela représente la moitié de la surface d'un État américain de taille moyenne. Si ces formations avaient été provoquées par le déluge mondial à l'époque de Noé, pourquoi le reste de la planète ne présente-t-il pas de tels paysages étranges ? Pourquoi cette région serait-elle unique ?

Certains membres de l'Église soutiennent la théorie « Jeune-Terre », malgré les preuves indiscutables montrant le contraire. Je trouve cela intéressant car ceux qui défendent publiquement ces idées ont tort sur presque tout le reste dans les Écritures. Ces partisans ont rejeté à peu près toutes les vérités bibliques mentionnées au début de cet article, ainsi que d'autres vérités divines, y compris la preuve biblique que Genèse 1 décrit la refonte de la Terre après un désastre consécutif à la rébellion de Satan.

Le *Lexique théologique de l'Ancien Testament* apporte plus de clarté à ce sujet, en expliquant deux mots distincts que nous rencontrons dans le premier chapitre de la Genèse. Les verbes *former* (ou *façonner*) et *créer* ont un sens différent en français, mais c'est encore plus significatif dans l'original en hébreu.

« La racine *bārā'* a le sens premier de "créer". Elle diffère de *yāsar*, "façonner", car elle met l'accent sur le fait de donner forme à un objet, tandis que *bārā'* se focalise sur l'apparition même d'un objet [...] Puisque le mot [*bārā'*] n'est jamais en lien avec les matériaux composant un objet et puisque ce mot met d'abord l'accent sur la nouveauté de l'objet créé, **ce mot se prête bien au concept d'une création *ex nihilo* [à partir de rien]**, bien que ce concept ne soit pas nécessairement inhérent à la signification du mot » (*bārā'*, n°278a, *Theological Wordbook of the Old Testament*).

Pour sa part, la Bible nous apprend que Dieu n'a pas créé à partir de rien, mais à partir de ce que nous ne voyons pas (Hébreux 11 :3). Ce qui s'accorde avec la description suivante :

« L'emploi de *bārā'* dans la déclaration d'introduction du récit de la création semble impliquer que les phénomènes physiques

apparurent à ce moment-là et qu'ils n'avaient aucune existence matérielle passée sous la forme dans laquelle ils avaient été créés par décret divin. L'emploi du mot 'āsâ peut simplement décrire l'acte de remodeler les objets impliqués dans l'ensemble du processus de création » ('āsâ, n°1708a, *Theological Wordbook of the Old Testament*).

Les scientifiques nous disent que la Terre est vieille de 4,5 milliards d'années. Nous n'entérinons pas un nombre aussi grand, mais nous ne doutons pas non plus qu'il *pourrait* être correct. À travers les Écritures, nous savons que l'âge de la Terre est *bien supérieur* à 6000 ans – cela signifie qu'elle existait bien avant la « semaine de la création » dans Genèse 1 – et la science apporte aussi des preuves solides que l'Univers existe depuis *très longtemps*. En comprenant bien les versets d'introduction de la Genèse, en les comparant à d'autres passages des Écritures, et en admettant certains faits et certaines observations de la science, nous voyons clairement que les T-Rex et les autres dinosaures ne foulèrent pas la Terre en même temps qu'Adam et ses descendants avant le déluge, comme les créationnistes Jeune-Terre l'affirment à tort.

Pouvons-nous en dire davantage sur la période jurassique que les scientifiques qui passent leur vie à étudier le sujet ? Serait-il sage et raisonnable de le faire ? D'autre part, lorsque les scientifiques tentent d'expliquer le monde d'après le parti pris de l'évolution, devrions-nous accepter toutes leurs conclusions ? Ce ne serait pas davantage raisonnable. Comme MM. Herbert Armstrong et Roderick Meredith l'ont souvent expliqué, la véritable science et les Écritures ne se contredisent pas lorsqu'elles sont bien comprises.

### **Le passé révèle l'avenir**

Ce qui est intéressant avec le Yellowstone et les Scablands est qu'ils nous forcent à reconnaître que des catastrophes inimaginables ont eu lieu sur notre planète dans le passé. Nous savons désormais que le Yellowstone est un super-volcan qui est entré plusieurs fois en éruption au cours de l'Histoire de la Terre. Et lorsque nous considérons l'avenir de notre planète, le livre de l'Apocalypse indique un niveau de destruction similaire à l'impact de l'éruption d'un

super-volcan, au cours d'une des sept trompettes marquant le Jour du Seigneur. Cette catastrophe détruira un tiers de tous les navires et un tiers des créatures marines (Apocalypse 8 :8-9).

Une des principales théories concernant l'extinction soudaine des dinosaures est qu'un astéroïde de 10 km de diamètre aurait percuté notre planète près de la péninsule du Yucatán, au Mexique. C'est une théorie parmi d'autres, mais de nombreuses preuves montrent qu'un astéroïde a bien frappé cette région dans un passé lointain. Est-ce la cause de la disparition des dinosaures ? Nous le saurons un jour. Mais de telles découvertes devraient nous faire penser aux prophéties de l'Apocalypse qui semblent indiquer qu'un autre astéroïde de grande taille frappera la Terre pendant le Jour du Seigneur (Apocalypse 8 :10-11).

Il est important de comprendre que *tout* ce que nous voyons sur la Terre n'est pas le résultat d'un processus lent, uniforme et graduel au cours de milliards d'années – ce faisant, le passé contient des informations qui révèlent notre avenir. La parole de Dieu prédit que des désastres auront à nouveau lieu au cours de l'époque représentée par la Fête des Trompettes. Il est possible qu'il s'agisse de catastrophes *naturelles*, mais leur *échéance* sera surnaturelle.

Pourquoi Dieu a-t-Il permis que des astéroïdes, des super-volcans et des inondations gigantesques frappent la Terre à une échelle bien plus grande que tout ce qui a eu lieu pendant l'existence humaine ? Il y a encore quelques décennies, des catastrophes de l'ampleur de celles décrites dans le livre de l'Apocalypse semblaient impossibles, à moins que Dieu n'intervienne directement. Et il ne fait aucun doute que leur échéance sera commandée directement par Dieu, mais les preuves qui nous entourent montrent que les forces capables d'accomplir la plupart des catastrophes des sept trompettes existent déjà dans la nature. Si Dieu décide de s'en servir, Il lui suffit simplement de libérer leur puissance pendant l'année du Jour du Seigneur.

Notre compréhension du monde pré-adamique est très limitée, mais cette période intrigante est fascinante pour ceux qui s'y intéressent. En étudiant l'Histoire de la Terre, nous pouvons comprendre davantage la destruction à venir qui s'abattra sur notre monde rebelle. □

# Attention à la distanciation émotionnelle

LENNY BOWER

**L**a distanciation sociale, l'anxiété liée au Covid-19 et le manque de contact physique peut-il éloigner davantage les gens émotionnellement, voire spirituellement ? Quelles mesures pouvez-vous prendre afin que cela ne vous arrive pas ?

L'apparition du virus du Covid-19 a apporté des mesures de distanciation sociale. Les gouvernements et les autorités sanitaires ont mis en place des règles de distanciation physique entre les personnes afin de réduire la transmission de la maladie. Cependant, une tendance alarmante accompagne ces mesures de distanciation – de plus en plus de personnes deviennent violentes les unes avec les autres, en raison du non-respect réel ou supposé de ces directives. Nous lisons de plus en plus de témoignages, sur les réseaux sociaux et ailleurs, au sujet d'individus adoptant cette attitude. À une époque où les gens ont besoin de plus d'amour et de compassion, certains expriment de moins en moins ces qualités.

Soyons clairs : les règles mises en place concernant la distanciation physique entre les gens ne transgressent pas les lois divines. En tant que chrétiens, nous devrions les respecter du mieux possible. Cependant, mon épouse et moi avons réalisé que le virus n'est pas la seule raison pour laquelle nous devons être extrêmement prudents de ne pas trop nous approcher des autres lorsque nous faisons les courses. Nous ne savons pas qui pourrait soudainement céder à un accès de colère et hurler contre tous ceux qui briseraient sa « bulle » d'un ou deux mètres

(la distance variant d'un pays à l'autre). Après en avoir parlé autour de moi, je me suis rendu compte que je n'étais pas le seul à en avoir fait l'expérience. Un des effets secondaires de la distanciation sociale et de la pandémie est que certaines personnes sont devenues plus distantes les unes des autres, mais de manière négative et néfaste.

## Une opportunité pour nous

La question se pose : *comment vous et moi nous comportons-nous lorsqu'un individu enfonce les règles de distanciation sociale en s'approchant un peu trop de nous ?* En tant qu'ambassadeurs de Jésus-Christ, réagissons-nous avec violence envers les autres ? Est-ce vraiment la meilleure façon de montrer l'amour de Dieu ? La crise actuelle a-t-elle conduit à l'abandon de la patience divine et de la politesse en général ? Notre attitude chrétienne ne se mesure pas seulement selon la façon dont nous traitons les autres lorsque tout va bien, mais aussi comment nous réagissons lorsque les conditions environnantes nous mettent sous pression. Dans Matthieu 5 :46-47, Jésus montra à Ses disciples qu'il est facile d'aimer les autres lorsque les circonstances s'y prêtent – par exemple, en aimant ceux qui nous aiment et ceux avec qui nous partageons des choses en commun. Même les publicains (les percepteurs des impôts) faisaient cela à l'époque de Jésus. Comme Il le mentionna ensuite au verset 48, nous sommes appelés à la perfection – à *laisser l'amour de Dieu s'exprimer en nous*.

Les gens qui s'approchent trop près de nous le font souvent sans s'en rendre compte, parce qu'ils ont oublié cette règle ou simplement par erreur. Au lieu de réagir agressivement, nous pouvons leur demander poliment de reculer un peu, ou simplement nous éloigner nous-même de la situation. La sempiternelle question « Que ferait Jésus ? » est parfaitement adaptée à ce cas de figure. Jésus-Christ crierait-Il, hurlerait-Il ou lancerait-Il des paroles blessantes aux autres dans ces circonstances ? La personne contre qui nous aurions crié pourrait-elle se souvenir de cet incident et nous le reprocher à la deuxième résurrection ? Romains 2 :24 nous avertit que nous représentons le Royaume de Dieu dès maintenant. Qui parmi nous souhaiterait que le nom de Dieu ou Son mode de vie soit blasphémé à cause de *notre* comportement ?

### Notre réponse

Le défi va bien au-delà de la distanciation sociale ou physique. Les gens sont de plus en plus en colère, aigris et désagréables envers les autres pour de multiples raisons, pas seulement pour une question de proximité. Depuis que la quarantaine et d'autres restrictions ont été imposées, certaines personnes ont été insultées ou harcelées pour ne pas avoir porté de masque, même lorsque dans certains endroits celui-ci n'était pas obligatoire selon la loi. Alors que la crise actuelle fait ressortir le meilleur de certaines personnes, elle fait aussi ressortir le pire chez d'autres. Il y a quelques mois, nous avons assisté à une pénurie de masques, mais certainement pas à une pénurie de mauvais caractère.

Comment réagirions-nous – vous et moi – si quelqu'un nous fustigeait violemment, quel que soit le motif ? La nature humaine veut riposter et s'attaquer à cette personne. Mais une fois encore, nous lisons que Jésus, lorsqu'Il fut « injurié, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à celui qui juge justement » (1 Pierre 2 :23). Nous ne devons pas répondre à la colère par la colère – c'est exactement ce que Satan veut que nous fassions. Proverbes 15 :1 nous dit qu'une « parole dure excite la colère ». Lorsque nous réagissons à l'accès de rage d'une autre personne, ou envers un individu qui ignore les directives sanitaires pendant cette pandémie, nous ne devrions réagir avec hostilité et colère. Nous devons être des

lumières et des exemples d'une voie bien meilleure et différente.

### Éviter le ressentiment

Cela peut conduire à un autre danger. Il est possible que nous ne réagissions pas agressivement si quelqu'un nous crie dessus et que nous nous éloignons tout simplement. C'est une bonne chose à faire – mais allons-nous ensuite « ressasser » cet incident, peut-être pendant des jours ? Il peut être très tentant de conserver sa colère au fond de soi lorsque des choses négatives nous arrivent. La nature humaine veut se disculper et se justifier, souvent en dénigrant une autre personne. Nous pourrions nous demander : « Mais qu'est-ce qui cloche avec cette personne ? » Nous pourrions même être tentés de raconter aux autres ce qui nous est arrivé et à quel point nous nous sommes sentis « lésés ». Et c'est peut-être le cas ! Mais comment *devrions-nous* répondre à un tel incident ?

Hébreux 12 :15 nous avertit des problèmes qu'une racine d'amertume peut causer. Un point clé de Matthieu 6 est de pardonner aux autres afin que nous soyons pardonnés (verset 15). Luc 6 :37 nous dit de ne pas juger et de ne pas condamner, mais plutôt de pardonner – autrement nous serons jugés, condamnés et nous ne serons pas pardonnés. Mais l'exemple le plus marquant se trouve peut-être dans Luc 23 :34 : « Jésus dit : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Ils se partagèrent ses vêtements, en tirant au sort. » Au milieu de Ses atroces souffrances, Jésus demanda le pardon pour les autres – alors même qu'ils tiraient au sort Ses vêtements. Si quelqu'un nous crie dessus, notre cœur devrait être prêt à pardonner à cette personne, particulièrement en période de crise, lorsque les gens se sentent moins à l'aise et plus craintifs qu'auparavant.

### La nouvelle normalité

Nous devons aussi faire attention de ne pas juger les autres lorsque les choses reviendront à une « nouvelle normalité », quelle qu'elle soit. Le fait de porter un masque n'indique pas nécessairement un manque de foi et le fait de ne pas en porter n'est pas forcément un signe d'imprudence. Nous devons être prudents à ne pas « regarder de haut » ceux qui décident d'agir différemment de nous, dans le cadre des options disponibles. Dans l'ensemble, je ne pense pas que nous

aurons ce problème, mais Satan essaie assurément de nous y inciter et nous ne devrions pas baisser la garde face à ses séductions et à ses ruses (2 Corinthiens 2:11).

Quelle que soit l'issue de cette crise, nous savons que la situation va se détériorer. Tant que ce monde continuera de rejeter le mode de vie divin, nous aurons des fléaux et des épidémies. Les assemblées de sabbat sont un peu différentes pour l'instant et ce sera probablement le cas pour certains aspects de la Fête des Tabernacles.

Malgré les incertitudes liées à cette époque, nous ne devons pas être perturbés, « car ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné ; au contraire, son Esprit nous remplit de force, d'amour et de sagesse » (2 Timothée 1 :7). Nous pouvons nous souvenir que Dieu est en charge et que ceux qui crient

ou qui perdent patience le font souvent car ils ont peur. Ils ont besoin d'amour et de compassion. Certes, nous devons être *physiquement* distants de ces individus, mais nous ne devrions pas être *émotionnellement* distants d'eux. Jésus-Christ avait prophétisé qu'à la fin des temps « l'amour du plus grand nombre se refroidira » (Matthieu 24 :12) – mais nous ne devrions pas permettre que cela nous arrive !

Nous pouvons persévérer au cours de cette crise avec patience, amour et empathie pour ceux qui nous entourent. En faisant ainsi, nous laisserons briller notre lumière devant les autres afin qu'ils voient nos *bonnes* œuvres et qu'ils glorifient notre Père céleste. Que Dieu nous protège *et* qu'Il nous aide à être compatissants pendant la crise actuelle – et en toutes circonstances ! ☐

# Une Fête inoubliable

---

ROD MCNAIR

**U**n des buts de la Fête des Tabernacles est d'apprendre à nous souvenir – à ne pas oublier. Dès le début, cette Fête était destinée à rappeler aux Israélites certains événements qui eurent lieu lorsqu'ils sortirent d'Égypte : « Vous demeurerez pendant sept jours sous des tentes ; tous les indigènes en Israël demeureront sous des tentes, afin que vos descendants sachent que j'ai fait habiter sous des tentes les enfants d'Israël, après les avoir fait sortir du pays d'Égypte. Je suis l'Éternel, votre Dieu » (Lévitique 23 :42-43). Dieu voulait qu'ils répètent cela annuellement, génération après génération, en mémoire de leur expérience dans le désert.

Dans l'Église de Dieu, nous continuons à observer la Fête des Tabernacles. Nous nous rappelons de la délivrance que Dieu accorda à Son peuple dans le passé et des événements prophétisés pour le règne millénaire à venir du Christ. Chaque année, nous nous forçons tous des souvenirs personnels au cours de la Fête. Pour beaucoup d'entre nous, c'est le point culminant, spirituel et physique, de l'année. Nous quittons notre domicile, nous nous rassemblons avec d'autres frères et sœurs et nous célébrons Dieu pendant huit jours inoubliables. Nous obéissons au commandement divin de nous assembler, nous L'adorons comme un seul corps et nous repartons avec de précieux souvenirs qui nous guident au cours de notre vie. Tous les aspects de la Fête – les saveurs, les sons et ce que nous voyons – ont été prévus par Dieu pour se forger des souvenirs qui nous donneront de la force et de l'encouragement tout au long de notre vie.

Que nous soyons dans la vérité depuis quelques années ou que nous ayons suivi ce chemin depuis des décennies, nous avons des souvenirs des Fêtes passées. La question est de savoir ce que nous allons retenir de la Fête cette année.

## **Des obstacles imprévus**

Nous sommes probablement tous d'accord pour dire que l'expérience de la Fête des Tabernacles 2020 sera particulièrement mémorable. Aucun d'entre nous ne s'attendait à l'épidémie de Covid-19 et à ses conséquences. L'année dernière, la plupart d'entre nous pensaient probablement que la Fête se déroulerait de la même manière en 2020 et que nous nous préparerions à une Fête comme les autres. Nous n'avions aucune idée du bouleversement que cette année allait apporter !

Bien que le siège central de l'Église ait annoncé l'emplacement de la plupart des sites de Fête en février, la décision fut prise de retarder les inscriptions après la Pâque. Nous savons tous ce qui est arrivé en février et mars : la crise du Covid-19 a ravagé notre société. À travers le monde, les gouvernements ont interdit les déplacements internationaux et promulgué des décrets limitant drastiquement les réunions de groupe. Cela a eu un effet considérable sur les assemblées de sabbat, de la Pâque et des Jours des Pains sans Levain. Mais cela a aussi affecté directement la planification de la Fête. En regardant en arrière, nous pouvons voir que Dieu inspira directement M. Gerald Weston à retarder les inscriptions.

Cela donna davantage de flexibilité à tout le monde lorsque les plans ont dû être repensés. Cela signifie que les frères et sœurs *ne se sont pas* retrouvés avec de l'argent bloqué pour des réservations d'hôtel, de gîte ou de billets d'avion. Parfois, nous voyons bien mieux la main de Dieu en rétrospective.

Au cours du mois d'avril, nous avons tenu des réunions pour discuter des options disponibles pour la Fête. D'une part, il semblait alors possible que tout rentre dans l'ordre pour le mois d'octobre, mais d'autre part il était envisageable que les restrictions se poursuivent, voire qu'il y ait une seconde vague apportant davantage de contraintes. Il fallut se poser des questions importantes : quel sera le scénario le plus probable au moment de la Fête ? Quelles démarches pouvons-nous entreprendre pour se préparer à une multitude de possibilités dans des dizaines d'endroits différents ? Que devons-nous faire avec les contrats déjà signés par l'Église ? Non seulement le virus était une « nouveauté », mais c'était aussi la première fois que l'Église affrontait une telle situation dans la planification de la Fête.

### **Tout reprendre à zéro**

La décision fut prise de réévaluer tous nos sites à travers le monde. Il était essentiel de prendre en compte les restrictions locales ainsi que les scénarios possibles qui pourraient avoir lieu cinq mois plus tard. Le but était d'aboutir à des directives générales fournissant une base de travail qui pourrait être utilisée dans tous les sites à travers le monde, tout en permettant des aménagements en fonction des spécificités régionales. Il a donc été décidé d'avoir des sites « plus petits et plus locaux ». Les transferts internationaux ont été suspendus, les sites ont été limités à 200 membres et il a été demandé aux frères et sœurs de se rendre sur le site le plus proche de chez eux.

En mai et en juin, les sites existants ont été renégociés et des contrats ont été signés pour de nouveaux sites. En dehors des États-Unis, beaucoup de sites ont conservé la même taille, mais nous avons dû faire des ajustements et augmenter le nombre de sites en Amérique. Nous avons aussi dû multiplier les sites en Australie et au Canada afin de prévenir la fermeture des frontières entre les provinces. Les sites qui attirent un grand nombre de visiteurs internationaux ont été réduits pour n'accueillir que les membres

locaux. Au moment d'écrire cet article, de nombreux pays ont encore des mesures de confinement en place ou commencent seulement à rouvrir. Il est donc difficile de finaliser des contrats avec les hôtels. Dans certains pays, des « microsites » ont dû être organisés et les membres suivront les sermons en ligne via une diffusion en direct. Aux États-Unis, 23 sites ont été organisés, soit en renégociant les contrats existants, soit en signant de nouveaux contrats.

En avançant dans ce processus, la flexibilité et la créativité des coordinateurs pour la Fête et l'aide des volontaires locaux, pour chercher de nouveaux sites, ont représenté un élément crucial dans la gestion de cette immense tâche. Les réunions en ligne ont fourni une communication essentielle avec les coordinateurs et les directeurs régionaux afin d'entendre immédiatement leurs commentaires et leurs conseils avant de prendre de grandes décisions.

En parlant de la Fête des Tabernacles, la Bible ordonne que le peuple de Dieu se présente devant Lui dans le lieu où Il aura placé Son nom. « Tu mangeras devant l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu qu'Il choisira pour y faire résider son nom » (Deutéronome 14 :23). Mais comment savons-nous où Dieu place Son nom ? Le leadership de l'Église doit prendre des décisions au sujet des installations qui répondent aux besoins pour la Fête. Mais le plus important est que nous priions Dieu afin qu'Il nous guide en ouvrant les portes. Et il est encourageant de voir des portes s'ouvrir aussi rapidement et de façon inattendue ! Comme un de nos volontaires l'a fait remarquer, au sujet des plans qui se sont mis en place de façon incroyable dans sa région : « Nous sommes arrivés pile au bon moment ! » Une coïncidence ? Ceux qui travaillent à la préparation de la Fête n'ont aucun doute qu'il s'agit de la main de Dieu à l'œuvre.

### **Des projets annulés**

Pour certains frères et sœurs, 2020 aura été « l'année des projets annulés ». Pour ceux qui ont l'habitude de voyager loin de leur site assigné, observer la Fête localement sera une expérience nouvelle. Les restrictions de voyage ont mis en pause les projets de beaucoup de gens. Dans certains cas, de telles restrictions ont même été implémentées entre les régions ou les provinces d'un même pays. Alors que j'écris ces lignes, certains pays n'acceptent toujours pas de visiteurs en

provenance des États-Unis. De nombreuses incertitudes planeront encore concernant les restrictions en vigueur à l'époque de la Fête et de nouvelles restrictions seront peut-être ajoutées.

Cette année, nous encourageons fortement les frères et sœurs à se rendre à leur site de Fête assigné. Pour ceux qui vivent en dehors des États-Unis, du Canada et d'autres pays riches, cela ne sera pas une nouveauté. Dans beaucoup de régions, il y a un seul site de Fête pour le pays tout entier, voire pour plusieurs pays. Même aux États-Unis, où le plus de gens se rendent sur d'autres sites, environ 50% des membres observent habituellement la Fête sur leur site local. Donc rien de nouveau pour eux. Ils apprécient l'opportunité d'assister à la Fête, même s'ils se rendent dans la même ville depuis de nombreuses années, car c'est là que Dieu a placé Son nom.

Parmi ceux qui ont été bénis de pouvoir se permettre de voyager chaque année, certains se demandent : « Pourquoi les transferts sont-ils supprimés ? » Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, les restrictions gouvernementales pourraient vous empêcher de voyager. Si nous faisons des plans pour observer la Fête localement, il est moins probable que nos projets soient affectés si de nouvelles restrictions sont mises en place. Comme les actualités nous le rappellent constamment, la situation est particulièrement volatile en matière de régulations gouvernementales et nous devons planifier en conséquence, en restant flexibles dans un environnement où les restrictions locales peuvent changer drastiquement du jour au lendemain. Une autre raison d'observer la Fête localement concerne l'éventualité qu'une personne venant à la Fête soit porteuse du coronavirus – le fait d'être proche de chez vous simplifiera la situation (pour une hospitalisation, ou juste pour se mettre en quarantaine à son domicile). Ces directives nous permettent aussi de planifier un nombre consistant de participants pour chaque site de Fête – autour de 200 personnes cette année. Si nous autorisons les transferts, il serait impossible de maintenir ce nombre de façon consistante et de remplir ainsi de nombreuses obligations contractuelles de l'Église. De plus, si un hôtel ou une salle dans une région donnée tombe sous le coup d'une restriction inattendue du nombre maximal de participants pouvant se réunir en même

temps dans une salle, un groupe de 200 personnes apporte davantage de flexibilité pour nous adapter aux circonstances afin que la Fête puisse se dérouler du mieux possible.

Ces décisions ont été une déception pour certains et nous pouvons le comprendre. La Fête est une époque pour se réjouir des bénédictions de la vie et peut-être que Dieu vous a béni depuis de nombreuses années, en vous donnant les moyens de voyager. Mais si vous ne pouvez pas voyager loin cette année, cela signifie-t-il que cette Fête des Tabernacles sera « la grande déception de l'année » ?

### **Des moments de joie**

Nous affrontons parfois des défis pendant la Fête. Lorsque nous repensons aux années passées, nous pouvons nous souvenir des fois où tout ne s'est pas déroulé comme prévu et que nous avons rencontré des difficultés. Pensez à votre vie. Dans le passé, vous avez peut-être eu à gérer une maladie handicapante ou une grosse panne de voiture au cours de la Fête. Parfois, les membres viennent à la Fête avec beaucoup de tristesse car leur conjoint vient juste de décéder. Ne soyons pas naïfs – nous traversons parfois des épreuves, même pendant la Fête des Tabernacles. Pour certains, l'épreuve a pu être de ne pas pouvoir se rendre du tout à la Fête. Vous êtes peut-être dans cette situation cette année. Il serait facile d'y « renoncer », façon de parler, et de considérer cette Fête comme une Fête à oublier. Mais Dieu veut-Il vraiment que nous fassions cela ?

Dans toutes les situations difficiles, il y a des bénédictions inattendues si nous les cherchons. Même dans les pires épreuves, nous pouvons et nous *devrions* chercher les bénédictions divines. En nous soumettant à la volonté de Dieu – même lorsqu'Il répond « Non ! » à certaines de nos demandes – nous pouvons Lui demander Ses bénédictions avec la foi solide qu'Il *est* en charge et qu'Il récompensera Ses fidèles serviteurs. Notez ce que le prophète Joël écrivit au sujet d'une époque à venir qui sera très grave et très difficile. Il écrivit que les serviteurs de Dieu affronteront une époque très sombre, qu'ils se lamenteront, ils jeûneront et ils s'humilieront – en espérant une bénédiction de Dieu ! « Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et revenez à l'Éternel, votre Dieu ; car il est compatissant et miséricordieux,

lent à la colère et riche en bonté, et il se repent des maux qu'il envoie. Qui sait s'il ne reviendra pas et ne se repentira pas, et s'il ne laissera pas après lui la bénédiction, des offrandes et des libations pour l'Éternel, votre Dieu ? » (Joël 2 :13-14). Parfois, même au milieu des pires épreuves, nous nous souvenons de quelque chose et nous sourions – même si nous ne voudrions en rien revivre cette épreuve. Lorsque nous pensons à ces souvenirs, nous nous rappelons du « fruit paisible de justice pour ceux qui ont été ainsi exercés » (Hébreux 12 :11, *Ostervald*).

De quoi vous souviendrez-vous cette année ? C'est assurément une année inhabituelle. Beaucoup de plans ont été contrariés. Les sites seront plus petits. Il y aura moins d'adolescents ou de jeunes à rencontrer. Les activités seront réduites. Il n'y aura pas de grandes soirées dansantes ou de banquets. Mais nous aurons toujours l'occasion d'accomplir ce que Dieu veut que nous fassions pendant la Fête. En effet, nous serons toujours en mesure de « [manger] devant l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira pour y faire résider son nom » comme Il le souhaite et nous aurons l'occasion « [d'apprendre] à craindre toujours l'Éternel, ton Dieu » (Deutéronome 14 :23). Nous aurons aussi la possibilité d'inclure « l'étranger, l'orphelin et la veuve qui seront dans tes portes » (Deutéronome 16 :14).

Lorsque tout sera terminé, quels seront nos principaux souvenirs de cette Fête ? Nos déceptions ou bien les moments qui nous auront apporté de la joie et qui nous auront permis de nous réjouir devant notre Père céleste ? Cela dépendra de nos attentes et de l'approche que nous choisirons pour la Fête. Cela dépendra si nous nous focaliserons ou non sur la véritable signification de la Fête.

### **Des défis, de la croissance et de la satisfaction**

Pendant mes études supérieures, j'avais travaillé un été dans un camp des jeunes de l'Église à Orr, dans le Minnesota. Pendant six semaines, j'avais emmené des campeurs pour des sorties de 3 ou 4 jours en canoë-kayak dans une des plus belles régions sauvages d'Amérique, la route frontalière des Voyageurs au nord du Minnesota. Ce fut un des étés les plus mémorables de ma vie. J'aimais être dans la nature, la camaraderie en travaillant avec l'équipe de canoë-kayak et la responsabilité de guider des campeurs dans une expérience inoubliable.

Au cours des six semaines, nous avons emmené des dizaines de campeurs sur l'eau. Mais les voyages dont je me souviens le plus sont ceux pendant lesquels nous avons eu des difficultés. Je me souviens de m'être réveillé par un matin glacial sans soleil, avec du givre sur la tente, d'enfiler des vêtements encore humides, de m'arrêter sur une pointe rocheuse pour « casser la croûte » recroquevillé sous une bâche à cause de la pluie battante et de traîner les embarcations sur un sentier de portage boueux de plus d'un kilomètre, encombré de débris et de bûches arrivant à la taille.

Paradoxalement, ces souvenirs restent plus vivaces – et plus significatifs – que les journées ensoleillées, sous une brise agréable, avec des nuages épars dans le ciel. Pourquoi ? Pas parce que l'expérience était plus plaisante, mais parce que nous devions parfois puiser dans nos ressources, être unis et travailler en équipe. Nous nous aidions les uns les autres en nous assurant que personne ne restait en arrière. Nous partageons nos fardeaux et nous terminions la course ensemble.

Je me souviens aussi d'avoir été un jeune dans l'Église et de me rendre neuf années de suite sur le même site de Fête auquel nous étions assignés à Wisconsin Dells. C'était à 2h de voiture de la maison et ce n'était pas une « escapade exotique ». Nous restions toujours dans le même hôtel dont la piscine extérieure était vide – et dans laquelle il n'y avait que des feuilles moies et parfois un écureuil mort. La plupart du temps, le Dernier Grand Jour était l'occasion des premiers frimas de l'hiver, avec un vent mordant et parfois même de la neige.

Mais lorsque j'y repense, ces neuf années font partie de mes meilleurs souvenirs de Fête dans ma vie. Savez-vous de quoi je me souviens ? Bien entendu, je me disputais avec mes frères et sœurs sur la route – mais j'ai passé du bon temps avec ces mêmes frères et sœurs lorsque nous sortions ensemble, en riant et en nous amusant. Les répétitions de l'orchestre de la Fête semblaient-elles ennuyeuses et interminables ? Absolument ! Mais ce fut aussi l'occasion d'avoir des frissons dans le dos lorsque les cuivres annonçaient l'assemblée de la Soirée inaugurale. Mettre les chaises en place faisait-il partie de mon expérience rêvée de la Fête ? Pas vraiment. Mais ce travail au service des autres m'a permis de rencontrer de nouveaux amis et d'avoir un rôle à jouer pour permettre à

---

l'ensemble des participants à la Fête d'honorer Dieu, de chanter et d'apprendre ensemble. Je n'oublierai jamais ces Fêtes.

Quels seront vos souvenirs de la Fête des Tabernacles 2020 ? Il ne fait aucun doute que la Fête de cette année sera inoubliable. Cela ne ressemblera à rien de ce que nous connaissons. Les choses seront différentes. Mais nos souvenirs se focaliseront-ils principalement sur les problèmes, les obstacles et les désagréments ? Ou bien repenserons-nous un jour à cette Fête en souriant lorsque nous nous rappellerons

des petites choses qui auront eu lieu cette année-là : travailler ensemble, se rassembler en famille et apprendre de profondes leçons spirituelles de notre Père céleste ?

Les derniers mois nous ont rappelé à quel point il était important pour nous d'observer le sabbat et les Jours saints. À l'approche de la fin de cette ère, nous traverserons la période la plus troublée de l'Histoire. Nous avons besoin de cette Fête et des leçons que Dieu nous enseigne. Nous nous forgerons tous des souvenirs cette année. Quels seront les vôtres ? □

# Les masques et les cantiques :

les uns sont-ils interdits pour les assemblées de sabbat  
et les autres sont-ils obligatoires ?

---

PETER NATHAN

**S e couvrir le visage ou utiliser un masque :**  
Les Écritures mentionnent plusieurs occasions au cours desquelles un individu a couvert, ou caché, son visage en présence de l'Éternel. Face au buisson ardent, Moïse couvrit sa face et l'Éternel ajouta : « Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Moïse se cacha le visage, car il craignait de regarder Dieu » (Exode 3 :6). De la même manière, il se cacha dans le creux d'un rocher au mont Sinaï et la main de l'Éternel couvrit son visage afin qu'il ne puisse pas voir la face de l'Éternel (Exode 33 :20-23). Cependant, il est aussi écrit que Moïse fut la seule personne qui parla face à face avec l'Éternel.

Élie s'enveloppa le visage dans son manteau au mont Sinaï, à Horeb. Quand Élie entendit l'Éternel, « il s'enveloppa le visage de son manteau, il sortit et se tint à l'entrée de la caverne. Et voici, une voix lui fit entendre ces paroles : Que fais-tu ici, Élie ? Il répondit : J'ai déployé mon zèle pour l'Éternel, le Dieu des armées ; car les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont renversé tes autels, et ils ont tué par l'épée tes prophètes ; je suis resté, moi seul, et ils cherchent à m'ôter la vie » (1 Rois 19 :13-14). Quant à Esdras, il n'osa pas lever la tête et il dit : « Mon Dieu, je suis dans la confusion, et j'ai honte, ô mon Dieu, de lever ma face vers toi ; car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes, et nos fautes ont atteint jusqu'aux cieux » (Esdras 9 :6).

D'autres références montrent que des serviteurs de Dieu se cachèrent le visage au sol, en n'osant pas regarder l'Éternel en face.

**La fiancée (l'Église) se couvre le visage :**

La première référence à une fiancée se couvrant le visage avec un voile concerne Rebecca lorsqu'elle rencontra son futur mari, Isaac (Genèse 24 :65). Nous comprenons que le Cantique des Cantiques de Salomon fait référence à l'amour de l'Éternel pour Israël ou pour Son Église. L'usage du voile en relation avec la femme indique comment une fiancée, comme l'Église, est recouverte d'un voile avant que le mariage ait lieu. De la même manière, l'Église de nos jours est voilée en attendant l'heure de son mariage avec Jésus-Christ.

Paul évoqua l'expérience en face à face de Moïse dans 1 Corinthiens 13 :12. Il fit remarquer qu'actuellement, nous voyons au moyen d'un miroir, d'une manière obscure. Autrement dit, ce n'est pas une vision parfaitement claire, tout comme ce serait le cas pour une fiancée derrière son voile. L'expérience en face à face est pour l'avenir, après que nous serons nés dans la famille de Dieu.

Le port du voile par une fiancée ne doit pas être confondu avec la référence de Paul à Moïse lorsque ce dernier porta un voile. Il agit ainsi car son visage rayonnait après avoir été en présence de l'Éternel. Mais la référence de Paul au voile en lien avec la nation incrédule d'Israël montre que l'Église regarde encore au moyen d'un miroir (2 Corinthiens 3 :13-18). Son usage indique à quel point le port du voile était bien établi à son époque. Tout le monde comprenait l'idée que Paul voulait transmettre.

Est-il anti-biblique de se couvrir partiellement ou totalement le visage en présence de l'Éternel ? Dans certaines circonstances, les serviteurs de Dieu trouvèrent qu'il était approprié de se couvrir ou de cacher tout ou partie de leur visage en présence du Dieu d'Israël. Il n'existe aucune instruction interdisant de se couvrir le visage. Pour nous, l'aboutissement ultime de la relation avec Dieu nous permettra de Le voir face à face dans le Royaume.

### L'ordre de chanter ?

Certains ont suggéré que l'instruction du psalmiste de chanter était un commandement à cause de la conjugaison du verbe à l'impératif. Par conséquent, ils en déduisent que le fait de ne pas chanter pendant l'assemblée de sabbat serait un péché. Cette idée est-elle valide ? Les commandements peuvent être donnés de diverses manières, pas seulement en utilisant l'impératif. Parmi les Dix Commandements, un seul (le cinquième) utilise l'impératif en hébreu et il n'est pas utilisé dans une forme négative (Exode 20 :12). En général, l'impératif n'est pas utilisé dans une forme négative en hébreu.

L'emploi de l'impératif ne transmet pas forcément un ordre applicable à tout le monde. Le principal usage du mode impératif est lié à l'immédiateté d'une action. Abraham utilisa l'impératif lorsqu'il dit à son serviteur de placer sa main sous sa cuisse avant de partir trouver une épouse pour Isaac (Genèse 24 :2). Jacob utilisa aussi l'impératif en ordonnant à ses fils de l'enterrer à Canaan (Genèse 49 :29).

L'emploi de l'impératif dans la Genèse ne crée pas un commandement s'appliquant de nos jours. L'impératif est largement utilisé pour donner des instructions plutôt que des commandements (Va vers Pharaon ; Parle au peuple ; Écoute la parole ; Faites-moi un tabernacle, etc.). Sur les 783 emplois de l'impératif dans la Torah, seulement deux (Exode 20 :12 ; Deutéronome 5 :16) semblent se rapporter à

des commandements, le reste représente des instructions. En hébreu, la plupart des commandements de Dieu sont exprimés par une forme appelée «infinitif absolu » plutôt que par l'impératif. Par exemple, « Souviens-toi du jour du repos » (Exode 20 :8) se dirait « Se souvenir du jour du repos », c'est-à-dire « Tu dois te souvenir du jour du repos ». L'emploi de la forme impérative dans le cadre du chant n'indique pas un commandement de la même manière que les Dix Commandements ou que les autres commandements présents dans la Torah. L'emploi du mode impératif de « chanter » exprime donc une exhortation et non un commandement. Ainsi, l'exhortation de chanter ne signifie pas qu'une personne pêche si elle ne chante pas ou si elle ne peut pas chanter pendant une assemblée.

De plus, l'emploi de l'impératif pour « chanter » est relativement indépendant des contraintes de temps. Certains psaumes se réfèrent à un Jour saint, d'autres au fait de se rendre au tabernacle ou au temple. Les gens ne se rendaient pas seulement au temple pour le sabbat ou les Jours saints – celui-ci était en activité sept jours sur sept. Certaines personnes vertueuses, comme Anne, passaient beaucoup de temps dans le temple (Luc 2 :36-38). Les apôtres se rendaient au temple à l'heure de la prière, qui coïncidait avec les holocaustes quotidiens – c'est-à-dire deux fois par jour (Actes 3 :1). Ainsi, l'exhortation de chanter au temple était une occurrence quotidienne, pas seulement pendant le sabbat. Nous voyons aussi que la Terre doit chanter (Psaume 65 :12-14) et nous sommes encouragés à chanter dans notre lit (Psaume 149 :5). Il est recommandé de chanter, mais la Bible n'impose pas de le faire à un moment spécifique.

Par conséquent, la Bible ne considère pas comme un péché le fait de ne pas chanter à pleine voix pendant une assemblée de sabbat. Il y a beaucoup d'autres opportunités de chanter pendant le sabbat sans mettre les autres en danger. □

# Psaume 81 contient-il un commandement ordonnant de chanter ?

DEXTER WAKEFIELD

**P**saume 81 :2-3 déclare : « Chantez avec allégresse à Dieu, notre force ! Poussez des **cris de joie** vers le Dieu de Jacob ! Entonnez des **cantiques**, faites résonner le **tambourin**, la **harpe** mélodieuse et le **luth** ! »

Puis aux versets 4-5 : « **Sonnez de la trompette** à la nouvelle lune, à la pleine lune, au jour de notre fête ! Car c'est une **loi** pour Israël, une **ordonnance** du Dieu de Jacob. »

Cela signifie-t-il que nous ayons un commandement pour l'Église de Dieu aujourd'hui de pousser des cris de joie, de chanter des cantiques, de jouer du tambourin, de la harpe et du luth – et que nous commettrions un péché si nous ne le faisons pas ? Certains affirment que ce serait un péché de ne pas chanter à pleine voix pendant les assemblées, mais ils laissent de côté les autres instructions.

L'ordonnance à laquelle le psalmiste Asaph se réfère se trouve dans Nombres 10 :10. Ce chapitre concerne l'utilisation des trompettes : « Dans vos jours de joie, dans vos fêtes, et à vos nouvelles lunes, vous sonnerez des trompettes, en offrant vos holocaustes et vos sacrifices d'actions de grâces, et elles vous mettront en souvenir devant votre Dieu. Je suis l'Éternel, votre Dieu. »

Dans cette ordonnance, Dieu instruit le sacerdoce, par l'intermédiaire de Moïse, à sonner de la trompette pour les offrandes au cours de la nouvelle lune et des Jours saints, en tant que commémoration. Les sabbats hebdomadaires ne sont pas mentionnés. La Fête des Trompettes était une occasion très spéciale

selon cette ordonnance (Lévitique 23 :24), car c'est le seul jour de Fête qui tombe le premier jour du mois – à la nouvelle lune.

Cependant, ni Nombre 10 :10 ni Lévitique 23 :24 ne parlent de chanter, de pousser des cris de joie ou de jouer des instruments de musique. Ces pratiques ne font pas partie de l'ordonnance à laquelle Asaph se réfère dans Psaume 81 :4-5. Pourquoi sont-elles donc mentionnées aux versets 2-3 ? Il ne s'agit pas d'un ajout à la loi mosaïque (Deutéronome 12 :32). Ces versets reflètent plutôt l'organisation mise en place par le roi David pour les chanteurs (des chantres) et les musiciens pour les cérémonies religieuses. Historiquement, nous voyons cela dans 1 Chroniques 15 :16 et les versets suivants, lorsque l'arche de l'alliance fut déplacée à Jérusalem : « Et David dit aux chefs des Lévites de disposer leurs frères, les chantres, avec des instruments de musique, des luths, des harpes et des cymbales, qu'ils devaient faire retentir de sons éclatants en signe de réjouissance. » Ils étaient « ceux que David établit pour la direction du chant », en se référant à la généalogie de Lévi (1 Chroniques 6 :31).

Vers la fin de la vie de David, nous voyons qu'il « assembla tous les chefs d'Israël, les sacrificateurs et les Lévites » pour les recenser (1 Chroniques 23 :1-5). Il y avait 4000 chanteurs et musiciens parmi les Lévites (verset 5). D'autres passages bibliques mentionnent leur service en chantant et en jouant de la musique. Par exemple, à l'époque d'Ézéchias, les chantres du temple chantèrent pendant que l'assemblée se prosternait (2 Chroniques 29 :28).

Ces chantres étaient tellement institutionnalisés en Juda que leur ordre a survécu à la captivité. 1 Chroniques 9 :33-34 parle de leur retour : « Ce sont là les chantres, chefs de famille des Lévites, demeurant dans les chambres, exempts des autres fonctions parce qu'ils étaient à l'œuvre jour et nuit. Ce sont là les chefs de famille des Lévites, chefs selon leurs générations. Ils habitaient à Jérusalem. »

Ces pratiques – l'usage des chantres et des musiciens pour les assemblées – ne faisaient pas partie de la loi mosaïque mentionnée dans Psaume 81 :4-5. En fait, elles ne faisaient pas du tout partie de la loi de Moïse. Lorsque Psaume 81 :5 déclare : « Car c'est une loi pour Israël, une ordonnance du Dieu de Jacob », cela se réfère spécifiquement à l'ordonnance mentionnée au verset 4 : « Sonnez de la trompette », pas aux versets 2 et 3 concernant les musiciens. Ces pratiques furent instaurées par le roi David pour le service dans le tabernacle et, plus tard, dans le temple bâti par Salomon. Lorsque Asaph, dans son rôle de psalmiste, mentionna les pratiques musicales dans Psaume 81 :2-3, il n'inventait pas une nouvelle loi, mais exhortait explicitement les Lévites en charge de cet aspect du service dans le tabernacle à faire leur travail « en signe de réjouissance ».

L'Église de Dieu a suivi depuis longtemps l'esprit de ces pratiques du temple en chantant des cantiques pendant les assemblées hebdomadaires de sabbat, avec un accompagnement au piano, au clavier, sur CD, ou avec d'autres instruments. Cela a toujours été une part importante de nos assemblées, et nous pensons

que cela fait autant plaisir à Dieu qu'aux membres. En ce moment, nous ne chantons pas pendant les assemblées dans plusieurs pays à travers le monde, mais nous sommes impatients de reprendre le plus rapidement possible. Cependant, nous ne sommes pas des Lévites et nous ne devons donc pas sonner de la trompette pour les offrandes et nous n'avons pas des personnes en charge de jouer certains instruments de musique, comme le mentionne Psaume 81. L'action de chanter ne peut pas être dissociée de pousser des cris de joie et de jouer de la musique, car Asaph promulgua tout cela en même temps. Si certains pensent qu'ils doivent appliquer une de ces pratiques, alors ils doivent toutes les appliquer, et l'Église n'a jamais considéré que cela devrait être le cas.

La direction de l'Église a la responsabilité, l'autorité et l'obligation d'instituer des changements dans la conduite des assemblées lorsque cela s'avère nécessaire, y compris en suspendant temporairement le chant dans la congrégation tout entière, pour la sécurité physique des membres pendant une pandémie.

Les pratiques instituées par Dieu, par l'intermédiaire du roi David, et mentionnées dans 1 Chroniques 15 :16 étaient destinées à être accomplies par le sacerdoce lévitique dans le tabernacle, mais il ne s'agit pas d'un commandement s'appliquant à l'Église de nos jours – ce serait alors un péché de ne pas les respecter. Ceux qui affirment que l'exhortation d'Asaph aux Lévites, dans Psaume 81 :2-3, constitue une loi divine, et que la transgresser serait un péché, ceux-là se trompent. □

# Le chant, les masques, les assemblées en ligne et la foi

WALLACE SMITH

**L**a Bible enseigne-t-elle que nous devrions tous chanter des cantiques, en tant que congrégation, au cours de chaque assemblée de sabbat ? Il est assurément étrange de ne *pas* chanter et il ne fait aucun doute que nous *voudrions* tous le faire. Mais est-ce un péché de ne pas le faire ? Existe-t-il un commandement disant que chaque personne présente doit chanter pendant les assemblées de sabbat ?

La question se pose lorsque nous lisons certains passages de la Bible qui pourraient suggérer que chanter pendant les assemblées est un commandement. Psaume 100 :2 déclare : « Servez l'Éternel avec joie, venez avec allégresse en sa présence ! » Puis le verset 4 nous dit d'entrer « dans ses parvis avec des cantiques ». Nous lisons encore dans Psaume 149 :1 : « Louez l'Éternel ! Chantez à l'Éternel un cantique nouveau ! Chantez ses louanges dans l'assemblée des fidèles ! » Puis au début du psaume suivant : « Louez l'Éternel ! Louez Dieu dans son sanctuaire ! » Ces versets, et beaucoup d'autres similaires, sont une des raisons pour lesquelles nous chantons des cantiques au cours de chaque assemblée de sabbat – un aspect que beaucoup d'entre nous apprécions !

Mais la question est de savoir si ces versets représentent un *commandement* ordonnant à toute la congrégation de chanter au cours de chaque assemblée de sabbat. Si c'est le cas, alors nous devons chanter quoi qu'il arrive ! Si ce n'est pas le cas, alors l'Église dispose d'une certaine flexibilité pour s'adapter aux circonstances, telle que la pandémie actuelle.

Comme pour beaucoup d'autres sujets, nous devons faire très attention à « [dispenser] droitement la parole de la vérité » (2 Timothée 2 :15). En faisant cela, nous découvrons que ces versets ne sont en aucun cas des commandements ; et ceux qui les considèrent comme tels ajoutent alors des « commandements » additionnels que l'Église de Dieu n'a *jamais* considérés comme étant des commandements. Par exemple, Psaume 149 :3 dit au peuple de Dieu : « Qu'ils louent son nom avec des danses, qu'ils le célèbrent avec le tambourin et la harpe ! » Quant au Psaume 150, après nous avoir « enjoint » à « louer Dieu dans son sanctuaire », il nous « enjoint » de la même manière : « Louez-le au son de la trompette ! Louez-le avec le luth et la harpe ! Louez-le avec le tambourin et avec des danses ! Louez-le avec les instruments à cordes et le chalumeau ! Louez-le avec les cymbales sonores ! Louez-le avec les cymbales retentissantes ! » (versets 3-5).

Peut-on dire d'une part que ces déclarations bibliques représentent un « commandement » personnel et individuel de chanter des cantiques au sein de la congrégation pendant le sabbat, et d'autre part que les déclarations *bibliques identiques* de danser, de jouer du tambourin, etc. ne représentent *pas* un « commandement » personnel ? Cela constituerait un échec à dispenser droitement la parole de la vérité – ce serait au mieux inconsistant, au pire une erreur flagrante. En fait, si ces déclarations étaient des « commandements », alors nous ignorerions beaucoup de « commandements » similaires dans la Bible. Par exemple, Paul écrivit à quatre reprises aux frères et sœurs de se

saluer avec « un saint baiser » – s’agit-il pour autant d’un commandement ?

Dieu ne nous permet pas de décider ce qui est un « commandement » et ce qui n’est « pas un commandement » en nous basant sur nos sentiments et nos désirs personnels. Vouloir chanter avec le peuple de Dieu est un *désir noble*, mais nous ne pouvons pas ajouter des commandements à Sa parole – une action qu’Il condamne fermement (Deutéronome 12 :32 ; Proverbes 30 :6 ; Ézéchiel 13 :7 ; Apocalypse 22 :18-19). Si ces passages sont des commandements nous obligeant à chanter individuellement des cantiques pendant chaque assemblée de sabbat, alors les versets nous disant de danser, ou de jouer du tambourin et d’autres instruments, pendant le sabbat sont aussi des commandements. Si nous déclarons nous baser entièrement sur la parole de Dieu, alors il est impossible d’affirmer qu’un verset est un commandement, mais pas l’autre.

Essayons plutôt de bien comprendre ces passages. Les psaumes sont des *exhortations* pour nous encourager à avoir un bon état d’esprit, mais ils ne dictent pas forcément les détails de l’application de la loi. Ainsi, Psaume 148 n’ordonne pas littéralement au feu, à la grêle, à la neige, au brouillard, aux cèdres, aux animaux et à tout le bétail de louer Dieu (versets 8-10). Ce serait un non-sens. Ce psaume est une formidable exhortation en l’honneur de Celui qui est digne de louange au-dessus de toute la création. Et nous comprenons bien cela à chaque fois que nous chantons « Louez notre Dieu » dans notre livre de cantiques – dont les paroles sont basées sur ce psaume.

Ces exhortations *ne peuvent pas* être interprétées comme étant des commandements nous ordonnant spécifiquement de chanter des cantiques pendant chaque assemblée de sabbat, à moins d’en faire de même pour les exhortations de danser, de jouer du tambourin et des cymbales, ainsi que beaucoup d’autres nouveaux « commandements ». En fait, si ces exhortations étaient interprétées comme étant des « commandements », alors elles ne se limiteraient pas au sabbat. Comme M. Peter Nathan l’a noté dans son article « Les masques et les cantiques » (page 14), les psaumes étaient destinés à couvrir *toutes* les réunions du peuple de Dieu, pas seulement les saintes convocations – et s’ils étaient véritablement des « commandements », ils devraient aussi s’appliquer à nos études bibliques mensuelles et hebdomadaires, ainsi qu’à d’autres circonstances.

Certes, Psaume 81 :5 *déclare* : « Car c’est une loi pour Israël, une ordonnance du Dieu de Jacob », mais nous devons lire cela dans le contexte du verset 4 : « Sonnez de la trompette à la nouvelle lune, à la pleine lune, au jour de notre fête », ce qui était littéralement une loi du livre de la loi (Nombres 10 :10). Psaume 81 :2-3 mentionne également des détails qui ne sont pas abordés ailleurs dans les lois de Dieu – et une fois encore, cela impliquerait d’imposer non seulement de chanter des cantiques, mais aussi de jouer du tambourin et des autres instruments. Tout cela montre bien que Dieu explique clairement quels sont Ses commandements et qu’Il ne veut pas que nous fassions des spéculations ou des jugements individuels basés sur nos sentiments ou nos désirs personnels. Dans son article au sujet du Psaume 81 (page 16), M. Dexter Wakefield montre très clairement le lien entre de tels passages et les instructions de David de nommer des chanteurs et des musiciens parmi les Lévites, pour servir au cours des occasions spéciales dans le tabernacle, puis dans le temple (voir 1 Chroniques 15 :16).

Enfin, il y a aussi des passages qui décrivent l’adoration rendue à Dieu et les saintes convocations, sans faire aucune mention du chant au sein de la congrégation. Néhémie 8, que l’Église de Dieu a utilisé depuis longtemps pour établir le format des assemblées, ne fait aucune allusion au chant. Plusieurs chanteurs professionnels pour le temple, au sein des classes établies par le roi David, faisaient assurément partie des captifs revenus d’exil et listés dans Néhémie 7 avec les autres serviteurs du temple – aux côtés des portiers et les Néthinien. Néhémie 7 :44 mentionne spécifiquement la présence de 148 chantres, ou chanteurs de la famille d’Asaph, un des auteurs des Psaumes. Cela correspondrait à nos musiciens et à nos chorales pour les musiques spéciales. Cependant, Néhémie 8 ne fait aucune mention au chant ou à la musique. Ainsi, lorsque nous diffusons de la musique enregistrée, que nous avons des cantiques ou des musiques spéciales, nous incluons *davantage* de musique que dans la description du service d’Esdras et des assemblées du peuple dans Néhémie 8.

Nous sommes impatients de reprendre le chant pendant les assemblées. Et beaucoup d’entre nous chantent des louanges à Dieu dans d’autres circonstances – que ce soit à la maison, en famille ou dans la voiture – et plus souvent qu’à l’accoutumée. La Bible

montre clairement que Dieu aime la musique ! Mais nous ne pouvons pas affirmer que la Bible impose aux congrégations de chanter des cantiques au cours de chaque assemblée de sabbat et prétendre interpréter correctement la parole de Dieu avec honnêteté, consistance et crédibilité.

### **Est-ce un péché de couvrir son visage devant Dieu avec un masque jetable ou en tissu ?**

Bien entendu, personne ne dit que c'est agréable ! Mais bibliquement parlant, porter de tels masques pour protéger vos frères et sœurs en Christ pendant l'assemblée n'est clairement pas un péché.

En lisant l'épisode du « visage rayonnant » de Moïse, certains se sont demandés si cela pouvait s'appliquer au port des masques de protection. Après avoir parlé face à face avec Dieu au mont Sinaï et dans la tente d'assignation, le visage de Moïse rayonnait d'une lumière particulière pendant quelque temps, et cela rendait le peuple nerveux. Moïse portait alors un voile lorsqu'il parlait au peuple afin de leur transmettre les ordres de l'Éternel, mais lorsqu'il était seul avec Dieu, il ôtait ce voile (Exode 34 :29-35). Certains se sont demandés si cela signifie que ce serait un péché de porter un masque de protection pendant les assemblées.

Bien que le récit d'Exode 34 soit fascinant, il ne peut en aucun cas être utilisé pour définir un commandement interdisant de porter un masque de protection pendant les assemblées de sabbat. Tout d'abord, rien dans cet exemple n'indique qu'il s'agisse d'un commandement. Lorsque Moïse passait du temps avec Dieu, provoquant le rayonnement de son visage, il portait uniquement un voile car cette lumière surnaturelle mettait le peuple mal à l'aise – mais certainement pas Dieu qui était à l'origine de ce rayonnement ! Ainsi, lorsque Moïse parlait face à face avec Dieu, à l'écart du peuple, il n'avait pas besoin de se couvrir le visage (versets 34-35).

La lecture de ce passage ne révèle aucune indication au sujet d'un commandement empêchant quiconque de porter un masque pour des raisons de santé afin de protéger les plus vulnérables. En fait, si Moïse parlait avec Dieu au cours d'un samedi matin, puis que le peuple s'assemblait pour les instructions et les louanges de sabbat, ce passage indiquerait même qu'il aurait porté un voile pendant une telle assemblée avec le peuple, puisqu'il l'enlevait seulement lorsqu'il

parlait face à face avec Dieu dans la tente d'assignation.

Le Nouveau Testament n'ajoute pas non plus un tel ordre en mentionnant ce récit. Dans 2 Corinthiens 3 et 4, l'apôtre Paul utilisa le voile de Moïse comme une métaphore pour décrire l'aveuglement des Juifs qui ne pouvaient pas voir l'Évangile dans les Écritures « quand on lit Moïse » (3 :15) car « le même voile demeure quand ils font la lecture de l'Ancien Testament, et il ne se lève pas, parce que c'est en Christ qu'il disparaît » (3 :14). Sans Christ, « notre évangile est encore voilé » pour « ceux qui périssent » (4 :3). Cependant, « lorsque les cœurs se convertissent au Seigneur, le voile est ôté » (3 :16) et « nous tous qui, le visage découvert », pouvons voir clairement cet Évangile et « contemplons la gloire du Seigneur, nous sommes transformés » pour *refléter* aussi cette gloire – afin que l'Évangile nous montre notre objectif « comme dans un miroir » (3 :18, *Ostervald*). L'utilisation de ce récit par Paul pour clarifier un point spirituel est importante et révélatrice ! Même en ne lisant que l'Ancien Testament avec la pensée ouverte par l'Esprit de Dieu, Son peuple *peut* voir dans ses pages ce que les Juifs ne peuvent pas voir « encore aujourd'hui » (3 :15) : notre incroyable potentiel en tant que membres glorifiés de la famille de Dieu.

Mais ce passage ne contient aucun ordre. Les paroles de Paul ne font aucune allusion au fait de porter un masque pour protéger les personnes vulnérables. Et ce passage n'indique nulle part qu'agir de la sorte constituerait un péché. Si le point spirituel *était* de communiquer un « ordre » physique, alors le point spirituel que Dieu enseigna à Pierre dans la vision des animaux impurs, lorsque Dieu lui dit : « Lève-toi, Pierre, tue et mange » (Actes 10 :13), voudrait-il dire que nous *devrions* faire cela physiquement ? Ou lorsque Paul utilisa le symbole de la circoncision comme une représentation de la repentance spirituelle – qu'il applique au cœur et à la pensée, comme il le fit pour le voile (Romains 2 :28-29 ; Colossiens 2 :11 ; 2 Corinthiens 3 :14-15) – cela signifie-t-il que nous *devrions* aussi être *physiquement* circoncis, en contradiction avec Actes 15 ? Non, bien entendu. Encore une fois, il est dangereux et présomptueux de créer des « ordres » que Dieu n'a jamais donnés et d'attribuer notre *propre* interprétation et signification aux Écritures, en s'opposant à la signification que Dieu Lui-même transmet dans les textes inspirés (2 Pierre 1 :20).

En fait, des preuves bibliques contredisent une telle interprétation. Nous trouvons ainsi l'exemple direct et explicite d'Élie montrant que ce n'est pas un péché de se couvrir la face en présence de Dieu. Lorsque Dieu l'appela au milieu d'un « murmure doux et léger », Élie entendit Sa voix et « il s'enveloppa le visage de son manteau » pour s'adresser à l'Éternel (1 Rois 19 :12-13) – autrement dit, il se couvrit *littéralement* le visage avec une pièce de tissu. Dieu ne qualifia nulle part cette action de péché. En réalité, de nombreux serviteurs de Dieu, dont Abraham et Moïse, se couvrirent humblement la face en Sa présence, ils se cachèrent ou détournèrent leur regard de la présence même de Dieu. En général, lorsque nous prions, nous nous agenouillons et nous baissions la tête en signe de respect, mais d'autres fois nous levons notre visage vers le ciel. *Ces deux* postures sont rapportées à de nombreuses reprises dans la Bible et ni l'une ni l'autre n'est défendue ou interdite. Parfois les saints anges se couvrent également le visage en présence de Dieu, même lorsqu'ils Lui adressent des louanges (Ésaïe 6 :2-3), et à d'autres moments, ils sont décrits comme voyant continuellement Sa face (Matthieu 18 :10).

Tout cela n'indique en rien que Dieu *impose* le fait de se couvrir le visage. Bien au contraire, aucun de ces passages ne contient des ordres ni des commandements, quels qu'ils soient. Ils illustrent simplement le fait que la Bible ne peut pas être utilisée pour affirmer que se couvrir le visage en présence de Dieu serait un péché. En allant dans cette direction, il serait facile d'inventer un « commandement » imposant d'enlever ses chaussures en présence de Dieu pendant les assemblées de sabbat, comme cela fut *explicitement et littéralement* ordonné à Moïse et Josué (Exode 3 :5 ; Josué 5 :15). Cependant, personne ne semble affirmer que nous devrions commencer à enlever nos chaussures pendant les assemblées – même si certains ne seraient pas contre le fait d'avoir un peu plus de confort ! À plus forte raison, en quoi un seul exemple d'une action de Moïse concernant le rayonnement miraculeux de son visage devrait-il être utilisé pour en faire un commandement contre le fait de porter un masque de protection en se souciant du bien-être des autres ?

Loin d'interdire le fait de se couvrir le visage, les Écritures contiennent des passages recommandant de prendre de telles mesures. Nous étudierons cela en répondant à une autre question un peu plus tard.

**La direction de l'Église a-t-elle tort de décider que les congrégations ne peuvent pas s'assembler physiquement en personne pendant quelque temps, mais plutôt utiliser une diffusion en direct ou d'autres moyens ?**

Assurément, aucun d'entre nous ne considère que les assemblées en ligne soient une alternative convenable aux réunions en personne. Les membres qui ne peuvent pas se réunir physiquement avec leur congrégation locale – à cause de leur santé, d'une blessure ou de l'éloignement – pourront vous confirmer ce fait : le contact face à face et personnel leur manque énormément. Reconnaissons aussi que lorsque nous *pouvons* nous réunir en personne, nous *devrions* le faire. Les diffusions en direct et les autres moyens de transmission comme les sermons sur CD ou DVD sont de formidables outils pour lesquels nous devrions être reconnaissants lorsque les circonstances l'imposent et c'est une bénédiction pour de nombreux membres isolés. Nous devrions louer Dieu de permettre à Son Église du 21<sup>ème</sup> siècle d'utiliser des technologies que l'Église du 1<sup>er</sup> siècle n'aurait même pas imaginé en rêve. Cependant, Dieu veut clairement que nous nous réunissions *en personne* – face à face et côte à côte – lorsque nous sommes en mesure de le faire.

Mais existe-t-il des conditions lorsque le gouvernement de l'Église a la responsabilité devant Dieu de *suspendre* les assemblées en personne ? Pendant des décennies, cette question n'avait pas fait l'objet de controverse et les pasteurs ont régulièrement pris de telles décisions lorsque les conditions l'imposaient, par exemple en raison du climat. De temps en temps, en cas de tempête de neige ou de verglas, des pasteurs locaux ont annulé des assemblées pour les congrégations des régions affectées et pour la sécurité des membres. Cela a eu lieu sous M. Armstrong, sous M. Meredith et désormais sous M. Weston. Imposer à son troupeau de voyager dans des conditions aussi dangereuses serait un signe de dureté de la part d'un tel pasteur.

Lorsque des « temps difficiles » apparaissent à plus grande échelle – nationalement ou mondialement – le gouvernement de l'Église a toujours la responsabilité d'agir pour le bien des congrégations. Cela inclut le fait de prendre en compte les normes sanitaires et les circonstances en période de pandémie. Il est possible de se demander si de telles actions sont vraiment nécessaires et la même question se pose lorsque des assemblées locales sont annulées à cause des intempéries.

Même les pasteurs locaux qui prennent ces décisions se posent ces questions. Ils ne veulent pas agir inutilement à titre préventif, mais ils veulent aussi protéger le bien-être du troupeau. Le même questionnement s'applique lorsque des décisions sont prises à grande échelle. Quoi qu'il en soit, de telles décisions ne sont pas un péché. Ce sont des jugements, basés sur une situation temporaire, effectués par ceux que Dieu a chargé de prendre soin de Son troupeau. Ces décisions s'accompagnent souvent de mesures destinées à rendre la situation la plus normale possible – comme avec les diffusions en direct – jusqu'à ce que les circonstances adverses prennent fin.

Encore une fois, il est possible de se demander si une telle décision est la plus sage à prendre ou non, mais d'un point de vue biblique, il est impossible de dire qu'une telle décision soit un péché. Les Écritures contiennent de nombreux jugements effectués par les individus en charge et elles montrent que Dieu était d'accord avec ces décisions – par exemple les ajustements pour l'observation de la Pâque à l'époque d'Ézéchias pour ceux qui ne s'étaient pas sanctifiés (2 Chroniques 30 :17-20) ; Achimélec qui donna du pain consacré aux hommes de David (1 Samuel 21 :1-6) ; le Christ qui ne se rendit pas au culte hebdomadaire cinq ou six sabbats d'affilée alors qu'Il était dans le désert (Matthieu 4 :1-2) ; Son enseignement concernant le bœuf tombé dans le puits (Luc 14 :5-6) ; l'apôtre Paul qui conseilla aux gens de ne pas se marier pendant les « temps difficiles » (1 Corinthiens 7 :25-40) qui avaient lieu à son époque, etc.

Dans ces circonstances, nous pouvons voir des similarités clés :

1. Ces décisions ne furent pas prises individuellement par des membres, mais par des dirigeants ordonnés et des juges à qui Dieu avait donné l'autorité d'exercer des jugements (Deutéronome 17 :8-13).
2. Ils devaient gérer des circonstances rares et des conditions temporaires.
3. Ils ne rejetaient ni ne déshonoraient la loi divine, mais ils tentaient d'être consistants avec l'esprit derrière la loi, tout en gérant ces circonstances temporaires.

Il ne s'agissait nullement « d'abandonner notre assemblée » comme Paul le mentionne dans Hébreux 10 :25. Ces décisions représentaient les mêmes sortes de jugements que les ministres dans l'Église de Dieu ont pris depuis des décennies lorsqu'ils étaient confrontés

à des circonstances difficiles et dangereuses. Parmi ces jugements, il y a les décisions concernant le fait de nous assembler dans les meilleures conditions possibles pendant les temps difficiles – autrement, nous pourrions ne pas pouvoir nous assembler du tout. Mais ce ne sont que des mesures temporaires prises pendant les temps difficiles et il ne faut pas en abuser. Dire que nous devrions être présents physiquement en tout temps, sans tenir compte des risques sanitaires qui pourraient exister, serait contraire aux décisions prises par les dirigeants de l'Église de Dieu au cours des dernières décennies, depuis que M. Armstrong a ravivé l'Œuvre au siècle dernier. Cependant, laisser de telles décisions dans d'autres mains que celles du gouvernement désigné par Dieu apporterait le chaos et la confusion dans « les Églises des saints » (1 Corinthiens 14 :33 ; voir aussi verset 40), et serait en contradiction avec tout ce que la Bible dit sur la façon dont Dieu communique de tels jugements (par ex. Deutéronome 17 :8-13 ; Matthieu 16 :18-19).

#### **Si nous avons la foi, pouvons-nous ignorer ces précautions ? Dieu ne nous protège-t-Il pas ?**

Nous savons que « tout est possible » pour Dieu (Matthieu 19 :26). Et franchement, peu d'entre nous voulons faire ces choses. Les masques sont inconfortables. Il est triste de ne pas chanter pendant les assemblées. Nos frères et sœurs nous manquent lorsque nous ne pouvons pas les voir en personne. Et nous aimerions bien croire qu'à travers la puissance de la foi nous pourrions ignorer toute précaution et vivre comme si nous n'avions aucune responsabilité concernant ces choses. Mais ce serait une mauvaise compréhension flagrante de la foi biblique. Bien que la foi soit un sujet profond qui requiert bien davantage de place que cet article ne le permet, la question en cours est suffisamment précise pour y répondre facilement. Dans un passage encourageant adressé aux fidèles, nous lisons : « Quoi que ce soit que nous demandions, nous le recevons de lui, *parce que nous gardons ses commandements et que nous faisons ce qui lui est agréable* » (1 Jean 3 :22). Avant de revendiquer *quoi que ce soit* dans la foi, nous devons d'abord nous assurer que nous obéissons à la volonté et aux commandements de Dieu, en cherchant à Lui plaire en examinant dans Sa parole comment nous devrions nous comporter devant Lui et devant notre prochain.

La foi réelle n'est pas de réclamer les promesses de Dieu tout en ignorant explicitement Sa volonté révélée

dans Sa parole. Il s'agirait d'une foi morte, comme Jacques la décrit, car la foi doit être accompagnée par les œuvres fidèles de l'*obéissance* (Jacques 2 :20-22). Ignorer les précautions que nous pouvons prendre pour le bien de nos frères et sœurs en Christ n'est pas un acte d'obéissance à Jésus-Christ. C'est une transgression du deuxième grand commandement de la loi : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Matthieu 22 :39). Lorsque nous comprenons cela, comment est-il possible de dire à Dieu avec un cœur sincère : « Père, je ne veux pas prendre ces précautions pour aider à protéger la vie de mon frère en Christ et j'attends de Toi que Tu honores mon manque de bonne volonté en le protégeant miraculeusement » ? Une telle déclaration serait une caricature de la foi – comme le font de nombreux évangéliques, protestants et pentecôtistes qui ont séparé la foi de l'obéissance à la loi et aux statuts de Dieu.

Et la loi de Dieu parle très spécifiquement de ces circonstances. Dans les décisions prises à ces sujets, le Conseil des Anciens a considéré les statuts de Dieu qui sont applicables et qu'Il a inspirés à nous transmettre pour révéler Son propre jugement à l'égard de ceux qui, par négligence, mettent leur prochain en danger. Nous voyons par exemple dans Deutéronome 22 :8 : « Quand tu bâtiras une maison neuve, tu feras un parapet à ton toit, de peur que tu ne rendes ta maison responsable du sang, si quelqu'un tombait de là » (*Ostervald*). À travers cet exemple, Dieu nous apprend que c'est un péché de négligence si nous mettons notre prochain en danger alors que nous aurions pu prendre les mesures préventives nécessaires – cela nous rend même « responsable du sang » versé.

Considérez également Exode 21 :28-29, où nous lisons que si un bœuf blesse quelqu'un à mort, l'animal doit être tué, pas le propriétaire. Mais ce passage dit aussi que si le propriétaire est au courant du danger que son bœuf représente et qu'il ne fait rien pour empêcher les accidents, alors à la fois le bœuf et son propriétaire devaient être punis de mort. Encore une fois, nous voyons le même principe biblique : lorsque nous pouvons prendre des mesures pour protéger notre prochain et que nous ne le faisons pas, Dieu considère que nous sommes responsables, au même titre que si nous lui causions directement du tort. Notre manque de volonté pour réduire le risque de causer du tort à notre prochain lorsque nous sommes en mesure de le faire est un péché selon la pensée de Dieu – et l'Église comprend depuis longtemps que cela a été révélé à travers Ses commandements et Ses statuts.

Certains pourraient prétendre qu'avec la foi, il ne serait pas nécessaire de construire un parapet sur le toit ou d'enfermer un bœuf agressif, puisque Dieu pourrait sauver l'individu qui fait une chute ou la prochaine victime du bœuf. Là encore, ce serait une parodie de la foi. Quiconque ignore les lois de Dieu, et Sa pensée qu'Il révèle à travers ces lois, n'a pas le droit de s'attendre à ce que Dieu empêche miraculeusement les conséquences de ses choix ou de ses actions.

Finalement, l'idée que nous n'avons pas besoin de prendre des précautions pendant les assemblées car nous avons la foi – l'idée que rien de mal ne puisse nous arriver « en présence de Dieu », que nous prenions des précautions ou non – contredit directement les actions que nous prenons habituellement pour protéger les personnes vulnérables dans nos congrégations. Nous

**Rédacteur en chef** | Gerald Weston  
**Directeur de la publication** | Richard Ames  
**Directeur régional** | Peter Nathan (Europe, Afrique)  
**Édition française** | Mario Hernandez  
**Rédacteur exécutif** | VG Lardé  
**Directeur artistique** | John Robinson  
**Correctrice d'épreuves** | Françoise Duval  
**Correcteurs** | Marc et Annie Arseneault  
 Roger et Marie-Anne Hardy

Volume 7, Numéro 5

Le Journal de l'Église du Dieu Vivant est une publication bimestrielle éditée par *Living Church of God*, 23 Crown Centre Drive, Charlotte, NC 28227, États-Unis. Il n'a pas de prix d'abonnement et il est envoyé gratuitement à tous les membres.

Images sous licence Adobe Stock

Sauf mention contraire, toutes les citations tirées d'ouvrages ou de publications en langue anglaise sont traduites par nos soins.

©2020 Living Church of God. Tous droits réservés.

Sauf mention contraire, les passages bibliques cités dans cette revue proviennent de la version *Louis Segond*, Nouvelle Édition de Genève 1979. La version suivante a également été utilisée dans cette revue :

• *Ostervald* révisée 1996 (*Ostervald*)

*honorons* les « cheveux blancs » et la « personne du vieillard » dans le cadre de notre crainte de Dieu (Lévitique 19 :32, *Ostervald*). Nous empêchons nos enfants de courir dans les endroits où ils pourraient faire chuter des personnes âgées afin qu'elles ne se blessent pas en tombant. Chaque année, pour la Fête des Tabernacles, nous demandons aux membres de ne pas utiliser des parfums trop forts car cela peut représenter un danger léthal pour ceux qui sont allergiques à certains composés chimiques. Les douleurs des personnes infirmes et vulnérables – par exemple celles atteintes de neuropathie ou d'autres maladies – ne disparaissent pas soudainement en franchissant la porte de la salle d'assemblée et nous prenons soin de ces individus. Nous avons des responsables à l'accueil pour assurer la sécurité en interceptant des personnes étrangères à l'assemblée ou qui n'ont pas été invitées. Nous n'avons jamais considéré la « foi » comme une excuse pour éviter de prendre des précautions pour le bien de nos frères et sœurs en Christ. Si nous appliquons la « foi » seulement aux précautions que nous n'aimons pas personnellement, nous ne mettons pas la véritable foi en pratique. Nous faisons les choses à notre tête et nous qualifions cela « d'acte de foi ».

Il est impossible de considérer la foi comme une excuse pour faire quelque chose d'imprudent – ni comme une façon de juger ceux qui *agissent* avec prudence. Il est vrai qu'avec Dieu les lois de la nature ne s'appliquent pas forcément ! Le Sauveur qui a personnellement guéri des boiteux, rendu la vue aux aveugles, purifié des lépreux et ressuscité des morts, est *toujours* vivant, Il règne *toujours* sur Son Église et Il aime *toujours* Son peuple !

Mais cela signifie-t-il que nous devrions juger, et accuser de « manquer de foi », ceux qui se soucient du bien-être des personnes vulnérables et qui prennent des précautions pour les protéger ? Cela signifie-t-il que nous devrions juger un frère ou une sœur en Christ qui a été diagnostiqué(e) avec un cancer et qui décide de subir une chirurgie ou de suivre une chimiothérapie – voire les deux – de manquer de foi ? Lorsqu'un adolescent fait extrêmement attention à ne pas tomber malade car il vit sous le même toit que sa grand-mère

de 80 ans, devrions-nous juger les sacrifices qu'il fait par amour et par compassion pour elle, en le qualifiant de peureux en raison de son manque de foi en Dieu pour la garder en bonne santé ? Devrions-nous qualifier sa sollicitude comme un exemple de « vivre dans la peur et non dans la foi » ? Les réponses à ces questions devraient être évidentes. « Qui es-tu, toi qui juges un serviteur d'autrui ? S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son maître. Mais il se tiendra debout, car le Seigneur a le pouvoir de l'affermir » (Romains 14 :4).

Oui, Jésus-Christ est tout aussi capable d'accomplir des miracles aujourd'hui que dans le passé ! Mais Il s'attend aussi à ce que nous aimions nos frères et sœurs à la fois en paroles et en actions. Il déclara même clairement, par l'intermédiaire de Jean, que si nous n'aimons pas notre prochain, l'amour que nous prétendons avoir pour Dieu n'est pas véritable (1 Jean 4 :21 ; 3 :10). Et lorsqu'Il nous ordonne de montrer notre amour envers notre frère dans nos actions mais que nous refusons de le faire, Il nous rejettera même si nous avons la « foi » (Matthieu 7:22-23). Jésus-Christ nous dit : « Ayez foi en Dieu. Je vous le dis en vérité, si quelqu'un dit à cette montagne : Ôte-toi de là et jette-toi dans la mer, et s'il ne doute point en son cœur, mais croit que ce qu'il dit arrive, il le verra s'accomplir » (Marc 11 :22-23). Oui, la foi peut déplacer des montagnes.

Mais Celui-là même qui a prononcé ces paroles a aussi inspiré un de Ses apôtres à mettre la foi en perspective, en écrivant : « Quand j'aurais même toute la foi jusqu'à transporter des montagnes, *si je n'ai pas l'amour, je ne suis rien* » (1 Corinthiens 13 :2). Le Dieu de la Bible – le Créateur qui est l'objet de notre foi – explique très clairement Son point de vue : si vous faites preuve de mauvaise volonté pour montrer votre amour envers votre prochain, même la foi pour déplacer des montagnes n'a pas de valeur.

Jacques 2 :14-17 parle de l'hypocrisie liée au fait d'utiliser la foi comme une excuse pour ne pas agir par rapport aux besoins de nos frères et sœurs. Quant aux œuvres de l'amour, nous devrions répondre au défi lancé par Jacques au verset 18 : « Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres. » 

#### Antilles - Guyane

B.P. 869  
97208 Fort-de-France Cedex  
Martinique

#### Haïti

B.P. 19055  
Port-au-Prince

#### Belgique

B.P. 10000  
1000 Bruxelles Bogards

#### France

B.P. 40019  
49440 Candé

#### Autres pays d'Europe

*Tomorrow's World*  
Box 111, 43 Berkeley Square  
London, W1J 5FJ  
Grande-Bretagne

#### Canada

P.O. Box 409  
Mississauga, ON L5M 0P6  
tél. : 1-800-828-0618

#### États-Unis

*Tomorrow's World*  
P.O. Box 3810  
Charlotte, NC 28227-8010

Pour contacter la rédaction, veuillez écrire au bureau régional le plus proche de votre domicile.

Vous pouvez aussi envoyer un email à [info@MondeDemain.org](mailto:info@MondeDemain.org)

Respect de la vie privée : Nous ne vendons ni n'échangeons les données de nos abonnés. Si vous ne souhaitez plus recevoir ce journal, contactez le bureau régional le plus proche de votre domicile.